



LA MINISTRE

001439

N° /MFPMA/DGFP/DC/sa

Abidjan, le **18 JUN. 2021.**

LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNIQUE

Il est ouvert, au titre de l'année 2021, un **concours de recrutement exceptionnel** pour l'accès à l'emploi ci-après, dans la limite du nombre de postes budgétisés :

CONCOURS	GRADE	POSTES BUDGETAIRES
Agent Spécialisé des Travaux Publics : Chauffeur	D1	10

Peuvent faire acte de candidature les personnes de nationalité ivoirienne, agents contractuels, non régis par l'article 15 de la loi n° 92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la Fonction Publique, en service dans une structure d'Administration Publique et titulaires au moins du **Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE) et du permis de conduire.**

Les candidats doivent être âgés de **dix-huit (18) ans** au moins et de **quarante (40) ans** au plus au **31 décembre 2020.**

Les inscriptions sont reçues en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, www.fonctionpublique.gouv.ci, du **lundi 21 juin au vendredi 23 juillet 2021.**

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectuera dans les Directions Régionales de la Fonction Publique de : **ABIDJAN, ABENGOUROU, BONDOUKOU, BOUAKE, DALOA, GAGNOA, KORHOGO, MAN, SAN-PEDRO et YAMOUSSOUKRO** aux dates qui seront indiquées sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, www.fonctionpublique.gouv.ci, lors de l'inscription en ligne.

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- une copie de la fiche de candidature à renseigner et à imprimer en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration : www.fonctionpublique.gouv.ci ;
- une copie originale de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ayant moins de **six (06) mois** à la date d'ouverture des concours ;
- une copie originale du certificat de nationalité ;
- une copie originale du casier judiciaire ayant moins de **trois (03) mois** à la date d'ouverture des concours ;
- une photocopie de la carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité ou du récépissé de demande de la carte nationale d'identité ou de la première page du passeport ;
- une photocopie du certificat de position militaire ou une photocopie de l'état signalétique des services militaires effectués ou une photocopie de la fiche de recensement militaire délivrée par les autorités militaires (pour les candidats de sexe masculin) ;
- une copie originale de l'extrait d'acte de mariage (pour les femmes mariées) ;
- une photocopie légalisée du diplôme sur présentation de l'original ou la photocopie légalisée de l'équivalence délivrée par la Direction des Examens et Concours (DECO) pour les diplômes de l'enseignement secondaire ou la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) pour les

- diplômes post-bac obtenus à l'étranger ou l'homologation des diplômes obtenus dans les universités privées et les grandes écoles de Côte d'Ivoire ;
- un curriculum vitae certifié sincère ;
 - la photocopie du permis de conduire ;
 - une photocopie légalisée de l'attestation à la conduite préventive délivrée par l'Office de Sécurité Routière (OSER) ;
 - une attestation de travail **datant de l'année 2021** délivrée par le Directeur des Ressources Humaines de la structure concernée ;
 - une déclaration sur l'honneur de non engagement à la Fonction Publique à retirer sur le site du dépôt des dossiers de candidature au coût de deux mille **(2. 000) F CFA** ;
 - la quittance du paiement des droits d'inscription au concours fixés à vingt-trois mille cinq-cents **(23.500) F CFA** ;
 - un reçu des photos d'identité numériques à prendre sur le site du dépôt des dossiers de candidature au coût de deux mille **(2. 000) F CFA** ;
 - une enveloppe timbrée au format A5 pour l'expédition des dossiers en cas de non admission au concours à prendre à la Poste Côte d'Ivoire ;
 - une pochette de candidature, spécifiant le type et la nature du concours d'un montant de trois mille **(3. 000) F CFA**, à retirer et à renseigner au moment du dépôt des dossiers.

Le concours des Agents Spécialisés des Travaux Publics : Chauffeur se déroulera en deux (02) parties :

- la première partie concerne les épreuves d'admissibilité ;
- la deuxième partie concerne l'épreuve pratique à l'OSER après l'admissibilité.

Les matières d'admissibilité sont les suivantes :

MATIERES	DUREE	COEFF.
- Spécialité (Code de la route, conduite et entretien de véhicule) assistée par ordinateur	01 H	3
- Culture Générale	01 H	1

Les dates de composition sont communiquées par voie de presse et sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration www.fonctionpublique.gouv.ci.

La publication des résultats est faite sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration www.fonctionpublique.gouv.ci.

L'admission au concours n'est définitivement acquise qu'après la formation en administration de base sanctionnée par un certificat.

Les droits d'inscription et les conditions d'organisation de la formation en administration de base seront communiqués sur le site internet du Ministère en charge de la fonction publique www.fonctionpublique.gouv.ci et par voie de presse.

Références : 1- article 3 et suivants du décret n°93-607 du 02 Juillet 1993 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique ;

2- annexe du décret n°2020-532 du 24 juin 2020 modifiant et complétant l'annexe du décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux, tel que modifié et complété par le décret n°2016-1141 du 21 décembre 2016.



Anne Désirée OULOTO